Vol. XXXIII — Saint-Boniface, Manitoba, 30 Mars 1904. — No. 20

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne.............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 41, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Harmonies de Paques

La maîtrise de la cathédrale exécutera le programme suivant, le jour de Pâques :

Kyrie— J. Concone.
Gloria— Léo Delibes.
Credo— second ton harmonisé
Offertoire—Solo de violon: M. Camille Couture
Sanctus— second ton harmonisé
Agnus— second ton harmonisé

Vêpres
Vêpres en Faux-Bourdons
Salut
O Salutaris— H. Martin.
Regina Cœli— A. Werner
Tantum Ergo— L. Lambillotte
Laudate Dominum— L. Lambillotte.

Mgr l'Archeveque au Couvent de Saint-Boniface

Le couvent de Saint-Boniface, qui est sous la direction des RR. SS. de Jésus-Marie, offrait mercredi dernier une séance vraiment fort intéressante. Le nombreux auditoire a pu admirer d'abord les dimensions nouvelles des salles, puis il a ensuite admiré la grâce et la distinction de celles qui étudient à ce couvent Les révérendes sœurs et leurs élèves, à qui nous offrons des félicitations, avaient mercredi un programme de choix. Voici ce programme:

— PROGRAMME —

Chant de fête - - Choeur
Soliste: Melle Marie Bétournay
Adresse. - Melle Laure Gosselin
Duo - Danse de l'ombre Meyerbeer
Mell. Marie Bellemare, Lucia Sinez, Marie Jeanne Berube, Alma Desourdis.
Dialogue - - The spoiled child
Lucy - - Simone Coupez
The Aunt - - Mary Agnes Schaller
Elise - - Louise Lacroix
The Governess - Rose Anna Fortier
Solo de piano: - Deux Polonaises
F. Chopin
Poesie—Sitio (Une religieuse) Alice Mondor
Chant — Soliste - - Elisa Marion
Solo de piano Geisha - Symphony Loues.
Drame— Clémence - - I Acte
Forest scen - - - Gurlitt

ACTE II

Personnages—Clémence - Elisa Mario
Maîtresse du châtelier - Laura Gosselin
Madame Fourville Marie Jeanne Berube
Clara - - - Clarice LaFlèche
Anna - - Marie Thérèse Collin
Eudoxie - - Alma Desourdis
Clairette - - - Léona Paradis
Nanon - - Maggie McDougal.
Paysannes - Ernestine Ouellette, Angélina Pelltier,
Petites paysannes— Anne Sinez Priscilla Guilbault, Gabrielle Lavoie.
Trio—Espièglerie - - Roeder
Marie Lemay, Jehovanna Lamontague, Ida Pelletier, Marie Ange Collin, Adrienne Damour, Josephine Auger.
Opérette—Fragile, - - F. Boissière
Personnages Fragile - Irène Pam-
Valentine - - - Ida Pelletier
Emma - - Giovanna Lamontagne
Pensionnaires - Angélina Leclerc, Marguerite Dumouchel, Alice Bougard, Albertina Bétournay, Eva Pednaud, Eva Couture, Graziella Schwartz, Eugenie Corbeil, Rita Beauchamp, Marie Louise St-Onge, Victoria Joyal.
Duo—Danse bohémienne. Meyerbeer
Melles. Marie Bellemare, Simone Coupey, Laure Gosselin, Claire LaFlèche.
Choeur—Laudate. - Mendelsohn
Solistes. Elisa Marion, Laure Gosselin Maggie McDougall.
Duo—Bridal Procession - Rathburn
Melles. Marie Bellemare, Eva Turcotte, Amélia Turcotte, Marie Jeanne Bérubé.

ÉCOLE INDUSTRIELLE

Les élèves de l'Ecole Industrielle ont aussi reçu Sa Grandeur, jeudi soir. Leur séance préparée avec soin par les RR. Sœurs Grises, a duré une couple d'heures ; heures charmantes pour l'esprit, qui s'y reposait, et pour le cœur, qui s'y fortifiait par de sages enseignements. Nos petits sauvages n'ont pas seulement bien parlé et déclamé; ils se sont encore montrés bons musiciens. La musique n'a, du reste, jamais été négligée à l'Ecole Industrielle.

Mgr l'Archevêque s'est montré très aimable pour l'Ecole, ses institutrices et les élèves. Sa Grandeur a fait un joli discours de remerciments et a su comme toujours trouver un bon mot pour chacun.

LA SANTE DES VIEILLARDS

Le remède des vieillards atteints de rhume, toux, grippe, bronchite, c'est le BAUME RHUMAL. Il ne fatigue pas l'estomac. 25cts le flacon.

Le Bureau de Poste de Winnipeg

Le gouvernement d'Ottawa vient de choisir sur l'Avenue du Portage un site pour le bureau de poste de Winnipeg. Ce site est situé sur le côté sud, entre les rues Fort et Garry.

D'une manière ou d'une autre des spéculateurs ont appris avant tous les autres le choix fait par le gouvernement. Ces spéculateurs privilégiés ont pris autant d'options que possible sur les propriétés avoisinantes. Le *Free Press* paraît avoir eu aussi des tuyaux avant les autres, car il achetait un emplacement juste à côté du site choisi par le gouvernement.

Quand tout s'arrange en famille.................................

PROGRES

Les journaux de Winnipeg nous traitent d'arriérés au moins trois ou quatre fois par semaine.

Ne pourrions-nous pas nous nous aussi, sur certains points, faire le même reproche à nos voisins ?

Voyez. On s'engage, par contrat à éclairer nos rues avec la lumière électrique, au 1er novembre 1903. Or nos rues n'ont encore d'autres lampes que la lune.

Par contrat, on devait aussi nous donner, au 1er novembre 1903, un bon système de chars électriques nous reliant à Winnipeg. Or, aujourd'hui, 30 mars 1904, nous n'avons encore qu'un char, petit, vieux, sale et déguenillé ; non-seulement ce petit char ne nous traverse pas de l'autre côté de la rivière, mais il peut à peine nous trasporter quelques arpents dans Saint-Boniface. On économise du temps à ne pas le prendre ! Pendant l'automne, il faisait dévier la voie, mal assurée ; pendant l'hiver il cahote péniblement à travers une neige dont il ne peut se défendre.

Winnipeg nous sert bien en vérité ! Progrès !

Une foret dans un verre d'eau

Prenez un gland de chêne, faites-le traverser d'un fort fil et suspendez-le dans un verre d'eau, de manière que le gland ne fasse que toucher le liquide. Au bout de quelque temps, une racine descendra dans l'eau, puis plus tard, la partie supérieure du gland s'ouvrira, et une petite tige garnie de deux feuilles délicates se montrera et continuera de grandir pendant tout l'été.

A l'automne, mes enfants, vous le planterez dans le parterre, en parodiant ce vers de vos fables :

Nos arrières-neveux nous devront cet ombrage.

P. G.

MENUS PROPOS

Une définition du bonheur :

Dans les dictionnaires, bonheur est un substantif, dans les livres de la vie, c'est un verbe qui se conjugue. Au passé, c'est le souvenir, au futur c'est l'espérance; il n'y a pas de présent.

***

—Monsieur, vous me fixez avec une insistance.

—Ah! madame! c'est que vous avez de si jolis yeux.

La voyageuse baisse son voile.

—Madame, c'est de la cruauté! me priver de la vue de ces yeux si tendres et si vifs à la fois!

—Monsieur, vous vous occupez là de choses qui ne vous regardent pas!

—C'est précisément ce dont je me plains Madame!

Preliminaire oblige

Sévère, mais juste.

—Quand aurons-nous la liberté de l'enseignement ?

—Lorsqu'on aura d'abord institué l'enseignement de la liberté.

UNIVERSITE DE MANITOBA

Les examens annuels de l'Université de Manitoba auront lieu aux dates suivantes :

Arts et Droit—Lundi, avril le 18.
Medecine—Mardi, avril le 28.
Immatriculation —Lundi, mai le 23.

Toute demande d'admission à écrire sur aucuns de ces examens doit être entre les mains du Régistraire de l'Université au moins 30 jours avant la date de cet examen.

G. I. LAIRD.
Régistraire.

Le Manitoba.

Mercredi, 30 Mars 1904

La rue du Broadway et l'annexion de Saint-Boniface a Winnipeg

Il est opportun, croyons-nous, de dire notre avis sur les projets municipaux qui s'agitent à Winnipeg. A lire certaines feuilles de la cité voisine et les expressions d'opinion qu'elles ont pris la peine de recueillir ici et là, on pourrait croire que les citoyens de Saint-Boniface seront bientôt appelés à se prononcer sur leur autonomie municipale.

Au seul point de vue matériel, l'annexion de notre ville à Winnipeg n'offrirait peut-être point d'inconvénients graves. Un certain nombre croit même qu'il en résulterait des avantages mutuels qu'il vaut la peine de ne point méconnaître. Winnipeg n'y perdrait assurément pas. C'est une impertinente absurdité de dire, comme l'ont affirmé quelques-uns, que les responsabilités dont Winnipeg aurait à se charger par l'annexion de St-Boniface à la grande cité seraient si onéreuses que la réalisation d'un tel projet n'est pas désirable. A notre avis, c'est l'opposé qui est vrai. Notre crédit est bon, et nous sommes en état de payer pour les améliorations qui pourraient se faire ici. C'est St Boniface qui aurait à prendre sa part des obligations très onéreuses qui pèsent sur les contribuables du Winnipeg actuel. Tout ce que gagnerait notre ville à ce troc, ce serait de faire administrer ses affaires par une majorité écrasante, qui ne connaîtrait point nos intérêts et qui, à certains moments, ne saurait peut-être pas s'en rendre compte.

A l'heure qu'il est, nos affaires sont administrées par des hommes pleinement au courant de nos besoins. Notre ville est en plein progrès. Nous avons des égoûts ; nous aurons bientôt, —dans quelques mois—un système d'aqueduc ; nous avons les *tramways* ; et si la compagnie propriétaire de ces tramways comprend ses propres intérêts, elle se hâtera, non-seulement de nous donner un bon service, mais d'étendre son réseau dans différentes directions. Et alors, quel obstacle y aura-t-il pour empêcher la population de Winnipeg de prendre des résidences au milieu de nous ou les industries de s'y fixer. Winnipeg ne saurait nous donner davantage. Ce n'est pas l'existence d'une ligne de division municipale qui peut empêcher la circulation ni la création d'établissements à demeure dans nos limites.

Quoiqu'il en puisse être de cet aspect de la question, il est une chose qui nous défend absolument de songer à cette évolution: c'est le sort de nos écoles.

Malgré les détresses présentes et les inconvénients qui en résultent fatallement, notre lot est, pour le moment, meilleur que celui des catholiques de Winnipeg. Que notre ville devienne partie intégrante de cette cité, et nous tombons du coup sous le régime des exactions outrées dont souffrent nos co-religionnaires du côte ouest de la rivière. Cette considération tranche la question pour nous. Pour aucune raison nous ne pourrions engager notre population à courir au devant du sort que la cité de Winnipeg fait aux intérêts scolaires catholiques. Soit dit sans préjudice aux intérêts plus généraux qui sont impliqués dans la question scolaire.

Pour ce qui regarde la fermeture du *Broadway*, il est possible qu'au point de vue strict du droit et de la légalité cette question soit uniquement du ressort des autorités municipales de Winnipeg. Il est possible aussi qu'il n'en soit pas ainsi. Cette rue n'était-elle point, avant même l'incorporation de la cité de Winnipeg, l'un des grands chemins du roi ! Une ville peut-elle faire disparaître à volonté ces grands chemins ? Il y a là une question qui vaudrait la peine d'être examinée.

Pour aujourd'hui, nous nous contentons d'observer qu'une cité de l'importance de Winnipeg doit regarder plus haut et plus loin. Elle a certaines obligations de haute convenance, de justice et d'intérêts à l'égard de ses voisins et du public en général. Elle ne saurait fermer ses portes aux populations des campagnes qui lui apportent leurs produits et qui fait vivre partiellement son commerce. Elle ne saurait nuire aux intérêts essentiellement liés aux rapports inter-communaux. Elle ne saurait équitablement exproprier de leur capital, de leurs bénéfices ou de leurs avantages, en tout ou en partie, ceux que les circonstances ont mis en position de profiter de ces avantages ou ceux qui ont placé leurs capitaux dans des entreprises d'un intérêt commun.

Le peuple de Saint-Boniface a mis des capitaux dans le pont qui aboutit au Broadway. Or, si l'on ferme cette dernière rue, l'utilité du pont diminue. Par conséquent l'on exproprie partiellement le peuple de Saint-Boniface des bénéfices qu'il peut raisonnablement espérer du placement qu'il a fait dans cette entreprise. Et ces bénéfices ne consistent pas seulement dans les dividendes qu'on en peut retirer, mais encore et surtout dans les facilités d'accès que nous procure aux divers points de Winnipeg l'existence de ce pont et de cette artère, aussi bien que dans le commerce qu'ils nous amènent.

Sans doute, les désavantages que nous signalons n'auraient pas un caractère absolu puisque l'on pourvoirait, paraît-il, à nous donner une autre sortie par la voie du pont. Nul, toutefois, ne peut disconvenir que l'utilité générale du pont et de la voie serait notablement amoindrie.

Au surplus cette question n'intéresse pas seulement la ville de Saint-Boniface, elle intéresse aussi toutes les localités de l'Est de la province. Et il ne serait pas hors d'à propos que les diverses municipalités affectées s'unissent au conseil de ville de Saint-Boniface pour adresser au Maire et aux échevins de Winnipeg des requêtes demandant à ces derniers de ne point donner suite au projet de fermer le Broadway. Nous croyons qu'une pareille démarche aurait son poids.

En tout cas, nous espérons encore que la cité de Winnipeg, s'abstiendra de prendre une résolution qui aurait l'air, sinon d'un acte d'hostilité, tout au moins d'un acte peu en harmonie avec les coutumes qui règlent les bons voisinages.

Notes Politiques

Les lignes se fondent dans notre pays, par le temps qui court, plus vite que les fleurs ne naissent. Nous avons la ligue impérialiste, la ligue nationaliste, la ligue des prohibitionistes. Etc, Etc.

Peut être d'autres écloreront-elles dans un temps prochain. Celles qui existaient déjà ne veulent pas être ignorées. Elles tiennent des conventions où l'on débite d'excellentes choses au milieu de beaucoup d'autres, ou médiocres ou très discutées. N'importe, ces discours contribuent à la diffusion des renseignements dans le public. L'éducation populaire en matières politiques ne saurait trop se répandre. Il faut former une opinion publique, laquelle est aujourd'hui trop molle et trop partisanne

⁂

M. Borden, le ministre de la milice, présente un "Bill" pour augmenter l'effectif et l'efficacité de nos forces militaires. Le vent est aux armements. Peut-être M. Borden a-t-il raison. Son Bill est tout de même quelque chose de bien plus sérieux que n'était l'action du gouvernement conservateur quand il voulut acheter des fusils nouveau-modèle pour remplacer les armes démodées que nous avions alors. Et pourtant, les libéraux ont-ils crié "aux fusils" !!!

⁂

Voici comment le "Daily Telegraph" de Saint Jean (N. B.) l'ancien organe de M.Blair apprécie la conduite de ce dernier :

"Le pays apprécia M. Blair à sa valeur lorsqu'il le vit électriser le parlement et le public et combattre comme un lion le gouvernement dans la voie où il était entré. On ne peut affirmer que le pays a apprécié l'ex-ministre des chemins de fer aussi bien lorsqu'on le vit, après avoir tonné violemment contre la politique du cabinet, s'esquiver et négliger de remplir le devoir qu'il avait lui-même représenté comme impérieux et que personne ne pouvait remplir mieux que lui.

"Il dénonça le gouvernement avec tant d'énergie et se servit d'arguments si convaincants que le peuple s'attendait à ce qu'il poursuivît la lutte en Chambre et en dehors du parlement avec toute l'énergie et l'habileté dont il est capable.

"S'il avait pris cette ligne de conduite que l'on attendait de lui et qui était la seule logique, et s'il l'avait poursuivie jusqu'au bout, il aurait forcé le gouvernement à éliminer du projet les conditions contre lesquelles il y a le plus d'objection, et même il aurait fait rejeter la mesure elle-même. Il crut devoir prendre un autre chemin. C'est ainsi qu'il a commis la plus grave erreur de sa vie. Une erreur absolument irréparable."

UNE CHANCE

Une chance de guérison est offerte aux malades atteints de consomption. Le BAUME RHUMAL est le remède recommandé par les médecins.

M. BORDEN

A ce moment le parti conservateur était à la fois écrasé et décapité. Tous ses chefs disparaissaient, les uns à un âge qui ne laissait plus d'espoir de retour, les autres dans des conditions de combat bien de nature à les dégoûter. L'état général du parti était décourageant et l'opinion publique n'offrait guère d'espérances, non plus, puisque la violation cynique de toutes les promesses la laissait complètement indifférente.

A qui offrir le commandement dans de telles circonstances ! La réputation et le talent des chefs disparus jetaient sur leur successeur un fardeau lourd à porter en même temps que l'avenir se plaisait à éloigner de son esprit le moindre espoir.

Tous les suffrages se concentrèrent pourtant sur M. Borden. Le parti conservateur eut-il quelque inspiration ou n'obéit-il qu'à un sentiment d'estime pour la réputation irréprochable du cher de l'opposition.?

Maintenant que M. Borden a fait ses preuves tout le monde voudra répondre qu'il savait ce qui arriverait, mais il n'est pas aussi sûr qu'à cette époque, ses collègues fussent certains de la brillante carrière qui l'attendait

Aujourd'hui la réputation de M. Borden est faite et il l'a faite en trois ans. L'étude a perfectionné son outillage, le travail, un travail herculéen que lui imposait l'absence de spécialistes et de lutteurs comme MM Foster, Montague, Powell, McInnerney, Davin, etc., a développé son expérience ; l'habitude du combat a affermi sa parole ; le contact des hommes lui a révélé le secret de les connaître rapidement et d'utiliser leurs services à propos ; son amour du devoir a stimulé le zèle de ses partisans; la sûreté de son jugement leur a inspiré confiance ; son honnêteté donne au peuple la garantie d'une administration sans reproche, et sa sincérité, la promesse qu'il sera fidèle à ses engagements.

C'est un chef, non pas seulement un chef de parade, mais un chef de combat. Il a compris que sa position politique demandait les plus grands sacrifices de sa part et il les à faits sans murmurer. De plaideur pour les particuliers, il s'est fait avocat du public, d'homme d'intérieur il est devenu l'homme des foules et déjà il a visité tous les coins du pays. Il a connu les besoins de chaque région et voilà ce qui fait que lorsqu'il parle en chambre, la députation entière l'écoute et apprend de lui les choses qu'il a vues et dont il peut parler en connaissance de cause.

S'il ne fait pas oublier il rappelle et continue la valeur de ses devanciers. Il est l'égal de n'importe quel homme en chambre, le supérieur de la plupart de ceux qui siègent là et le rival admiré de Sir Wilfrid Laurier.

Son parti l'aime, le respecte lui obéit et le suit avec enthousiasme.

L'un de ses grands avantages est la souplesse de tempérament. M. Borden nuance à l'infini son système d'attaque suivant la valeur, la réputation ou la condition de son adversaire Sa position durant la dernière session surtout était extrêmement difficile. L'état de santé du premier ministre demandait à la fois des ménagements pour le public qui sympathise avec l'homme puissant que la maladie affaiblit et la lutte quand même que réclame également l'intérêt du pays. Il a traversé cette phase sans provoquer le moindre reproche, respecté de ses adversaires, admiré par ses partisans. "Ce Borden est un homme ! Voilà ce qu'on entendait dire de tous côtés à l'issue de la dernière session. Bel hommage que méritent bien le dévouement et le travail du chef de l'opposition. Car pour remettre un parti sur pied, pour le ranger en ordre de bataille, pour le mener à la victoire et pour lui donner l'assurance du triomphe complet, dans la grande bataille, il faut non pas simplement le talent, mais aussi le dévouement et le travail. Et M. Borden a fait cela en trois ans. Ses amis peuvent l'aimer et le suivre, ses adversaires peuvent le respecter et le craindre. Il a déjà fait plus qu'il ne lui reste à faire pour vaincre. A armes égales, le triomphe est à lui

(*L'Evénement*)

MGR. L'ARCHEVEQUE AU COLLEGE

Nous disions, il y a une semaine, que le collège de Saint-Boniface avait donné cette année à Sa Grandeur Mgr. Langevin une séance particulièrement intéressante : une séance historique. Voici l'adresse lue par les élèves à Sa Grandeur en cette circonstance :

A Sa Grandeur Monseigneur Louis-Philippe-Adélard Langevin, Archevêque de St-Boniface.

Monseigneur,

Depuis neuf ans déjà, vous portez le poids de la sollicitude des églises de ce diocèse. Depuis neuf ans, votre âme ressent pour chacun de nous les ineffables tendresses que ressentait Saint Paul pour chacun de ses enfants spirituels. Père et Pasteur, selon le cœur de Dieu, votre obsédante préoccupation est d'enfanter des âmes à Jésus-Christ ou de les faire grandir dans son amour.

En retour de tant de soucis paternels, de tant de démarches et de labeurs, il est juste que, à l'occasion de ce joyeux anniversaire, comme des enfants bien-nés, nous vous témoignions notre reconnaissance.

Les enfants d'ordinaire sont plus aimés qu'ils n'aiment eux-mêmes, car ils ne sauraient comprendre la grandeur de l'amour de leur Père, ni pénétrer aux sources profondes de son dévouement.

Nous osons dire, Monseigneur, sans trop nous vanter, que nous sommes des enfants extraordinaires, des enfants précoces qui comprennent votre amour et dont les cœurs comprennent la nécessité de vous offrir ce soir le tribut de leur filial affection.

L'amour paternel est sans doute désintéressé. Pourtant quand il se voit compris et payé de retour, il se dilate et se sent des forces merveilleuses pour les tâches du lendemain.

Puisse, Monseigneur, notre filial amour être pour vous cet appui et cette consolation. Obligée par une douce coutume de vous entretenir ce soir, nous avons cru qu'aucun sujet ne pouvait vous intéresser davatage que l'œuvre par excellence, l'œuvre divine accomplie par vos prédécesseurs et poursuivie par vous avec tant de zèle, l'Evangilisation de l'Ouest.

La Vérandrye et ses glorieux compagnons s'en viendront d'abord en chantant sur les lacs et les portages. Les premières lueurs de l'Evangile se répandront ensuite dans les immenses prairies de l'ouest avec les premiers missionnaires. Puis les habitant de l'ouest salueront la réapparition de l'Evangile avec l'arrivée de Monseigneur Provencher.

Une scène nous entretiendra de ces temps héroïques. Un petit discours résumera les grandes conquêtes des missionnaires, réalisées sous l'impulsion de l'immortel Taché. Une seconde scène nous parlera du présent et de l'avenir.

Nous terminerons par la chanson du collège. Ce collège doit avoir sa chanson. N'a-t-il pas à chanter l'hymne de la reconnaissanse aux Evèques qui l'ont fondé ou couvert de leur protection, aux prêtres qui lui ont préparé ses meilleures recrues, aux élèves sortis de son sein, objet aujourd'hui de son orgueil ? N'a-t-il pas à se réjouir des nombreux enfants qui croissent et grandissent dans ses murs, consolation du présent et espérance de l'avenir. Nos modestes essais n'ont d'autre ambition que de prouver jusqu'à l'évidence que la main de Dieu est sur l'ouest et que les destinées du catholicisme y sont et seront brillantes sous la direction des Evêques que Dieu a préposés pour régir son Eglise.

Les Elèves du Collège de Saint-Boniface.

LE BUDGET DU VATICAN

IL S'ELEVE A $2,000,000

New-York 20— On estime au Vatican que les dépenses de l'année prochaine s'élèveront à près de $2,000,000. Environ $5,000,000, des fonds du pape sont placés à intérêt et rapporteront un peu plus que $250,000.

Une autre propriété du Saint-Siège portera le revenu à environ $500,000. C'est donc une somme de $1,500,000 que le Vatican doit recevoir des contributions des fidèles.

Chaque évêque qui visite Rome y apporte une contribution de son diocèse. Mgr O'Connell, de Newark, portait naguère $4,000. On espère que les quatre-vingt-huit évêques d'Amérique euverront à Rome cette année au moins $500,000 comme deniers de St Pierre.

La diminution des contributions a été compensée par la générosité croissante de l'Amérique.

La somme totale des contributions italiennes n'atteint pas une moyenne de $60,000 par an.

DECES

Hier avait lieu, à la cathédrale les funérailles de Alfred-Alexandre, enfant de M. Joseph Cusson de cette ville, décédé dimanche. Nos condoléances.

Lundi dernier, décédait à Saint-Boniface à l'âge de 9 ans Marie, enfant de M. Jos. Baron. Les funérailles ont eu lieu ce matin à la cathédrale ; nous offrons à la famille en deuil nos vives sympathies.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, pour l'année 1902, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Total de Minots*
Blé	53,077,267
Avoine	34,478,160
Orge	11,848,422
Lin	564,440
Seigle	49,900
Pois	[illegible]4,154
Total	100,052,3[illegible]

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	85,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

Sans compter les récolte de pommes de terre et autres légumes

12,000 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur de deux million de piastres et plus.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province des millions acres de terres de choix.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

L. J. HOWE, Acting chief clerk, Provincial Lands, Winnipeg.

J. J. GOLDEN, Provincial Gouvernement Agent, 617, Main Street, Winnipeg.

UN DEUIL

Les dépêches nous relataient la semaine dernière un accident terrible survenu à Montréal, dans la famille de Monsieur le docteur Camille Bernier, frère de l'hon. sénateur Bernier, de St-Boniface. Des enfants, jouant avec des allumettes, ont mis le feu à leurs vêtements et sont devenus en une minute les victimes de leur inconsciente imprudence Une fillette de trois ans est morte, un petit garçon de quatre ans porte de douleureuse blessures.

Nous offrons nos sympathies, aussi vives que le cœur peut les éprouver, à ce foyer visité si tragiquement par le malheur et le deuil.

Madeleine, le chroniqueur féminin de la *Patrie*, a consacré à l'accident les lignes suivantes :

"Il y a des tristesses horribles qui viennent dans les vies et les meurtrissent à jamais; elles anéantissent dans certaines âmes le droit de goûter au bonheur ; elles brisent éternellement les pauvres cœurs. Combien il faut les plaindre, les créatures prédestinées à la souffrance, et qui retrouvent soudain tous leurs rêves ensevelis sous des décombres... calcinés.

"Songez donc....des enfants!... ces petites choses faites de l'âme, du cœur, ces mignons riens qui ont été reçus dans la vie gros comme ça !—et qui sont éperdument aimés, câlinés, embrassés ! Oh ! qu'ils étaient tendres, jaseurs, les baisers que vous avez mis sur les menottes douces, sur les petons roses, dans le cou chatouilleux, sur les lèvres rieuses.. Oh ! que c'était bon tout ça ! Vous fermez les yeux, et vous revoyez les têtes blondes, vous entendez les rires frais, les mots gazouillants, et votre martyre redouble à la souvenance de toutes les joies anéanties brusquement.

"Une grande flamme a passé, enveloppant la meilleure part de vous-même, brûlant la chair de votre chair, stigmatisant les traits jolis de vos petits êtres.

"Une minute a suffi pour consumer tant de beauté, de grâce pure, d'ardentes promesses, de joyeux espoirs... tant d'amour !

"Le feu a dévoré les vies roses à peine nées, un feu traître et brutal que les pauvres petites mains innocentes ont elle-mêmes allumé... en souriant ! Pourquoi se peut-il que de tendres innocents se donnent ainsi la mort ? Ne pourrait-on endeuiller les cœurs maternels de crêpes moins lourds, moins cruels ?...

"Un éclair, puis quelle transformation affreuse : ces jolies bébés d'il y a un instant, sont devenus de petites choses noires, carbonisées ; un père, une mère, regardent dans les pauvres yeux pour y chercher la tendre lueur habituelle...

"Le feu brutal en s'éteignant n'a pas encore emporté la vie, elle palpite dans les prunelles aimées... désolantes d'angoisse et de souffrance.

La plus petite est presque morte, il ne vit plus en elle, que son amour de mignonne pour la maman ; le mal a tout insensibilisé, excepté toutefois sa sensibilité exquise, et sa délicatesse native. Elle donne ses derniers regards à sa mère ; elle s'emplit l'âme de la vision très douce qu'elle emportera au Ciel La douleur maternelle éclate soudain, inexprimablement juste et désolée ; l'enfant alors a une expression navrante, son pauvre petit visage ravagé se contracte dans un spasme aigu : elle cherche la tendre, comment elle apaisera la violente souffrance de la chère aimée. Petit être agonisant dans des affres horribles, elle trouve dans son cœur, son joli cœur d'amour, qui dans un instant ne battra plus, elle trouve les plus doux mots consolateurs :

"Maman, ne pleure pas... moi te l'aime encore !"

"Sitôt quelle eût dit son testament angélique, la petite Marie-Thérèse s'en retourne au Ciel, dans le beau Ciel des Chérubins.

"Et ce bébé de trois ans, mourant dans des douleurs épouvantables,a prononcé des mots héroïques, dont le sublime tendre fera pleurer toutes celles qui sont mères, tous ceux qui ont des cœur comprenants.

"Je te l'aime !" la dernière caresse tombée des lèvres calcinées du bébé martyr prouve bien que dans la petite créature, s'agite le cœur de la vraie femme s'oubliant sans cesse pour penser à ceux qu'elle aime...

Dors bel ange !

Aux affligés

"Je voulais vous consoler ; je n'ai su que pleurer !...

MADELEINE

EN VISITE

Madame M. A. Girard, veuve de feu l'hon. sénateur Girard, et sa fille, Madame G. Massue, de Montréal, sont en visite à Winnipeg, les hôtesses de M. W. Lamothe, frère de Madame Girard.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. J. E. Cyr est retenu chez lui depuis quelques jours pour cause de maladie.

—M. Georges Joyal a ouvert un atelier de barbier-coiffeur sur l'Avenue Provencher.

—M. Vézina Couture a vendu le English Chop House la semaine dernière pour la jolie somme de $30 000.

—Nous regrettons beaucoup d'apprendre que notre ami M. J. A. Hébert de Winnipeg, souffre de la fièvre typhoïde.

—M. Jos. Mager est à se faire construire une résidence aux coins des rues St. Jean-Baptiste et Dumoulin.

—Un cultivateur demeurant près d'Eli, M. C. Bilodeau, chauffait de l'huile sur un poêle, celle-ci s'est enflammé et a mis le feu aux vêtements de M. Bilodeau. M. Bilodeau a été terriblement brûlé à la figure et aux bras.

—Samedi après-midi, M. P. Carrière, de Ste-Agathe s'est blessé assez sérieusement la cheville du pied par une machine à presser le foin. On l'a transporté à l'Hôpital de Saint-Boniface son état est satisfaisant.

—Les hommes de la paroisse de Saint-Bonifase sont en retraite Les prédicateurs de cette retraite sont les RR. PP. Legault et Prud'homme. Leurs sermons sont fort appréciés. Nous avons assisté, lundi, à une intéressante controverse dialoguée entre les deux deux orateurs.

—Quelques-uns craignent l'inondation d'ici à quelque temps. Il est vrai qu'il y a bien longtemps qu'on nous la promet, sans que jamais nous l'ayons ! Espérons que les vagues continuent d'être sages.

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session, d'un acte incorporant une compagnie sous le nom de "The Okotoks and High River Lumbering and Developement Company, Limited," avec pouvoir d'acquérir, comme de commerce les affaires du "Okotocks and High River Lumbering and Developing Syndicate," qui fait actuellement affaire en bois et charbon à Okotocks et à High River dans le district d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest; et pour effectuer des affaires comme marchands de bois de charpente et autre, opérateurs de moulins à scie, planteur d'arbres à planches; aussi d'agir comme mineurs pour charbon et autres minéraux ; pour acheter, vendre, faire pousser, préparer pour le marché, manipuler, importer, exporter et manier le bois de toutes manières ainsi que le charbon et autres minéraux ; de manufacturer et faire tous articles de tous genres qui peuvent se faire avec du bois ; aussi pouvoir d'acheter ou autrement acquérir, développer, travailler ou disposer de bois, charbon et autres minéraux, limites de bois et de mine et autres droits ou terrains, et acquérir, tenir et disposer du bois ou d'autres licenses accordées par la Couronne et de faire déclarer telles licences perpétuelles ; aussi pouvoir d'acheter, louer ou acquerir des pouvoirs d'eau ou autres; de mettre en opération tout pouvoir électrique ou autre, et de se servir de tel pouvoir, le louer, le vendre ou en disposer autrement pour lumière, chauffage ou autre pouvoir; aussi pour acquérir, construire, fréter et naviguer tous vaisseaux à vapeur ou à voile et de transiger des affaires comme propriétaires de vaisseaux et fréteurs par terre et eau ; aussi de construire des barres, glissoires, écluses, jetées, quais, canaux, reservoirs, chutes, de manière à changer le cours des eaux, diriger les ruisseaux vers de meilleurs débouchés, contrôler les courants ou autres eaux avec des écluses, autres machines et travaux qui seront nécessaires pour telles fins ; et de percer le roc, creuser, redresser ou autrement améliorer les cours d'eau, lacs et ruisseaux, et pour avoir des étangs de moulins et des reservoirs ou autres travaux semblables, d'avoir le pouvoir d'exproprier telles terres qui seront nécessaires; d'acquérir aussi de vieux lits de rivières, terres de fond ou autres et de les protéger par tous travaux nécessaires pour telles fins ; et pour pénétrer sur tous terrains de la Puissance, terrains publics ou droit de passage et de percevoir taxes de tous autres qui désireraient se servir des facilités de la Compagnie; pouvoir de construire et opérer des chemins de fer tramway ou autres, les lignes télégraphiques et téléphoniques nécessaires pour transiger ou faciliter les affaires de la Compagnie, et pour mettre en circulation tous chemins de fer tramway ou autres, en vertu des dispositions de l'Acte des Chemins de Fer. Aussi pouvoir de transiger les affaires de Marchands Généraux et autres affaires qui paraitront à la Compagnie capable d'être conduites avec avantage pour les objets énumérés plus haut et jugés de nature directement et indirectement à faire profiter ou à augmenter la valeur des propriétés ou des droits de la Compagnie, et pour faire telles en toutes parties du Canada ou ailleurs ; avec tous autres pouvoirs et privilèges généralement donnés et concédés aux compagnies analogues.

Daté ce vingt-cinquième jour de février A. D. 1904.

HUNTER & HUNTER,
Avocats des Réquérants.

Soumissions

Ville de Saint-Boniface

DES SOUMISSIONS seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à midi le 4 avril prochain pour les materiaux suivants :

23 000 lbs de tuyau de plomb ; 53,000 lbs de plomb en gueuse de la marque "Carleton" ou équivalent, 700 lbs de corde de chanvre pour posage des conduits d'eau.

25 douzaines de robinets ½ pouce (stop cocks)

1 douzaine de robinets 5/8 de pouce double.

24 douzaines de nez (nozzles) 5/8 de pouce.

Des desseins devront accompagner la soumission quant a ces derniers articles, robinets etc.

Le tout livrable à Saint-Boniface, sans frais, à bord des chars, le ou avant le 15 de mai prochain.

Saint-Boniface, 15 mars, 1904.

THEO. BERTRAND,
Sec-Trésorier

—A vendre, de l'autre côté de la rivière la Seine, maison et lot. S'adresser à M. Julien Gramme. Aussi le lot et la maison de M. Jos. Gramme.

TERRE A VENDRE

A Saint-Norbert, 6 milles de la Ville. S'adresser a,

W. CAMPEAU.

CARSLEY & CO.,

Avis Public

A vendre à bas prix et conditions faciles six fermes de 160 acres chacune dans les environs de l'Eglise et de la Station de La Broquerie. S'adresser à MAXIME BISSON, LaBroquerie ou à,

LECOMTE & LAGIMODIERE,
Agents d'Immeubles,
197 Rue Lombard, Winnipeg.

CHRONIQUE de LA PROVINCE

SAINT-EUSTACHE

Le couvent bâti par les Révérendes Sœurs de Notre Dame des Missions est enfin terminé. C'est une construction qui fait honneur à M. G. Cinq-Mars, qui avait le contrat.

Samedi, 12 mars, Sa Grandeur Mgr Langevin venait à Saint-Eustache pour bénir ce couvent. La cérémonie eût lieu le lendemain au milieu d'un grand concours de peuple. Après la bénédiction, un dîner fut servi par les dames de la paroisse; Sa Grandeur nous fit l'honneur d'y prendre part.

Dans la soirée, les Révérendes Sœurs donnèrent une jolie séance en l'honneur de Monseigneur, qui félicita les enfants du succès obtenu et rendit hommage au dévouement des bonnes sœurs.

Nous espérons avoir de nouveau la visite de Sa Grandeur dans le cours de l'été; cette fois pour la bénédiction de notre nouvelle église; les travaux sont très avancés et se continueront ce printemps.

Sagesse Administrative

Je faillis un jour me noyer en traversant un gué que l'on m'avait indiqué.

Les eaux de la rivière étaient hautes. N'en ayant pas été averti, je perdis pied au beau milieu, et ne m'en tirai qu'à l'aide d'un passeur qui arriva juste à temps pour me porter secours.

Il y eut, quand on me ramena au village grand émoi dans la population, et M. le maire, en personne, vint faire une enquête sur ce gros événement.

—Comment un homme sérieux, comme vous paraissez l'être, a-t-il pu se livrer à une pareille imprudence?

—Mais fis-je, il m'était impossible de connaître le danger auquel je m'exposais en traversant le gué, puisque rien ne l'indicait.

Le maire bondit.

—Rien ne l'indiquait, riposta-t-il avec courroux!... eh bien, dans deux jours, quand vous serez rétabli, je viendrai vous chercher pour vous montrer que notre municipalité n'est pour rien dans votre accident.

Deux jours après, le maire, fidèle à sa promesse, vint me prendre, en effet, et me conduisit au bord de la rivière, à l'endroit du gué.

Les eaux avaient baissé dans l'intervalle et, je vis alors une grosse pierre émergeant de la couche liquide.

—Tiens! dis-je, voici un roc que je n'ai pas aperçu l'autre jour.

Le maire eut un sourire de triomphe.

—Regardez, ce qui est écrit dessus, fit-il.

Je m'approchai et pus lire en gros caractères l'inscription suivante: *Il est dangereux de traverser la rivière, quand ce roc est entièrement sous l'eau.*

Et, d'un ton à la fois bourru et vainqueur, le maire ajouta:

—Vous voyez bien que mon administration n'est pas en défaut!

FEUILLETON DU MANITOBA.

No. 12

LE RENEGAT

PREMIERE PARTIE

L'ÉNIGME

VII

HISTOIRE D'UNE CHUTE

C'était, drapé d'une pourpre sanglante, le portique ouvert sur les cieux entrevus, où déjà se tressaient les palmes de la gloire. On expirait, les yeux au firmament, l'âme remplie de la vision bienheureuse.

—Poète! fit le P. Dominique.

—Oui, poète! trop poète! car, lorsque je comparai mon rêve désiré avec la réalité présente, quand je fus emprisonné, j'eus peur, je faiblis. Après la lente obsession de ce rusé lettré se représentant à moi-même comme un conducteur de peuple, chargé d'amener des milliers d'hommes au Christianisme par des voies lentes et détournées, je trouvai la persécution vile, ... et sale: la vermine, l'infection, la dysentrie dans des paillottes humides, la faim, la pluie, le temps triste, et autour de vous, l'indifférence de brutes habituées à voir mourir et qui meurent, comme des animaux, sans lutte, sans dignité, presque sans regrets, car ils n'aiment personne. C'est dans les longues heures d'oisiveté, de position douloureuse, que le patient a besoin d'énergie. D'ailleurs, vous le savez puisque vous êtes resté dix-sept jours courbé dans un cachot trop bas.

—Dieu le voulait, répondit simplement le P. Dominique.

—J'avais perdu ma foi, ou plutôt l'énergie de ma foi, et j'avais cessé depuis longtemps d'être chrétien au dedans, quoique prêtre au dehors. Si j'avais eu à lutter contre de violents supplices, j'eusse sans doute mérité le martyre. Il n'en fut pas ainsi. Je n'eus pas l'énergie d'apostasier ouvertement. Je ne marchai pas sur la croix. Je promis de ne pas me montrer chrétien extérieurement. Le préfet de la justice, grâce à l'influence de mon ami, le préfet politique, se contenta de cette déclaration qui était une lâcheté dans une lâcheté. C'est bien ainsi que les autres missionnaires apprécièrent la conduite de l'apostat Leloup.

—C'est vous le P. Gustave Leloup!

—C'est moi! Vous en avez entendu parler, n'est-ce pas?

—Oui.

—Mon malheur, c'est de me juger sévèrement et de ne pas avoir le courage d'obéir à ma conviction. Ma pensée, une fois le premier effarement de mon crime passé, se reporta vers ma mère. Pour moi, prêtre, auquel toute autre affection humaine était défendue, l'amour de ma mère avait accaparé toutes les forces de mon cœur. O maman! Qu'allait-elle penser de moi? Je n'ai jamais osé lui écrire la vérité. Je l'ai laissée volontairement dans l'ignorance de ma conduite. Maintenant encore qu'elle reçoit de mon notaire une pension que je lui fais servir, et qu'elle croit prise sur les bénéfices de la publication en volume de mes lettres de missionnaire, elle s'imagine que je dis encore la messe là-bas, à l'autre bout de la terre, parmi mes Annamites. Chaque année, je me rends en Lorraine, je fais un grand détour pour arriver à Lacroix par l'ancienne route de Seuzey, je me cache derrière une haie et j'attends que ma mère passe. Je la vois et je reviens à Paris.

Après mon apostasie, je n'avais plus d'amis, les chrétiens se détournaient de mon passage, et les païens m'admettaient difficilement dans leur société. Je n'avais plus de passé, je me trouvais en face d'un avenir inconnu, devant les besoins matériels à satisfaire. Je devins quelque chose comme le secrétaire de mon ami, le préfet politique de la province. Bientôt, je fus dégoûté des injustices, des exactions que je voyais. Je sentais autour de moi du mépris et de la défiance. Je reconnus l'impossibilité de vivre au milieu d'hommes si dissemblables de moi par leurs idées, leurs goûts, le passé, leur avenir, et je désirai rentrer en France. Le faire sous mon nom, c'était m'exposer à tous les mépris. Une circonstance favorable s'offrit alors à moi de changer de personnalité. Un explorateur français, Gustave Bonchamps, après avoir traversé la province chinoise du Yunnam, était entré au Tonkin par la route de Langson, où il se trouvait en ce moment malade. Il y mourut de la fièvre. Je parvins à me procurer ses papiers. Il était du même âge que moi, ne possédait plus aucun parent en France qu'il avait quittée depuis une dizaine d'années. J'entrai dans son personnage, j'achevai son voyage et revins à Paris. Geneviève vous a raconté comment elle m'avait épousé. Comprenez-vous maintenant d'où vient mon désespoir? Je suis un défroqué. Ma femme que j'aime, croit être la femme légitime de Gustave Bonchamps. Je l'ai trompée, puisque je ne m'appelle pas Bonchamps, et puisque je suis prêtre, prêtre pour l'éternité, et que j'ai fait serment d'être chaste et que mon mariage est nul, et que ma femme n'a pas le droit de porter mon nom, ni ma fille non plus. Ah! Dites-moi, est-ce que les Pierre, les Madeleine, les Augustin, que vous me citiez tout à l'heure, avaient commis un crime comparable au mien, et peut-il y avoir un pardon pour moi l'apostat.

—La bonté de Dieu est infinie.

—Peut-être. Mais celle de l'homme!... Pourrez-vous me pardonner?

—Pourquoi me demandez-vous cela?

—Si vous ne me pardonnez pas, Dieu me pardonnera-t-il?

—Ah! Je vous ai dit que le prêtre vous écoutait, mais non pas l'homme. Parlez au ministre du Dieu de miséricorde, mais ne réveillez pas en mon cœur les sentiments humains.

—Quelle réparation croyez-vous que je vous doive, et que je doive à Geneviève, et que je doive à Célestine? Comment voulez-vous que je m'en acquitte?

Prions Dieu et ne me tentez pas.

—Vous ne me répondez pas? Vous voyez bien que ma faute est sans issue, et mon crime sans pardon. Défroqué, réprouvé! Et je crois à Dieu, je crois à sa vengeance, je crois à l'enfer. Mais comment Dieu me pardonnerait-il, puisque son ministre me repousse?

—Non, non, je ne vous repousse pas. Seulement, l'homme qui est en moi, souffre. Je vous.. je veux vous pardonner... oui, vous pardonner. Mais repentez-vous... repentez-vous!

—Que dois-je faire pour cela? Dois-je quitter ma femme? Je lui ai juré aide et protection, et elle ne sait pas qui je suis. Puis-je répondre à son dévouement par la révélation de mon affreux secret? Et ma fille? Est-elle responsable de ma faute?

Prions Dieu, car seul il peut dénouer cette situation. Je consulterai la ligne de conduite à tenir.

—Non, non! Gardez ce secret pour vous tout seul. Si on allait deviner que c'est de moi qu'il s'agit! Vous m'avez dit qu'en m'écoutant, c'était le prêtre seul qui m'entendait, et non l'homme. C'est un secret de confession. Il vous faut mon autorisation pour en parler. Je vous défends de dire un seul mot de mes aveux.

—Vous ne voulez donc pas être pardonné?

Bonchamps resta quelques minutes silencieux, puis, brusquement:

—Non! Non! Je ne veux pas! Je ne peux pas!

Et il s'enfuit.

Le P. Dominique tomba sur une chaise, la tête dans ses mains.

—Oh! Ma pauvre Geneviève!

DEUXIEME PARTIE

MARTYRE

I

MAMAN!

Le soir de cette conversation avec le P. Dominique, Bonchamps, bouleversé par ses aveux et brisé par l'émotion, ayant peu mangé et sans appétit, se coucha à neuf heures.

A minuit, Geneviève, dont la chambre séparait celle de sa fille, se réveilla en sursaut, croyant entendre marcher dans le couloir qui desservait les trois pièces. Elle écouta inquiète et perçut un très léger frottement qui s'arrêtait, puis reprenait à de courts intervalles. Elle sauta à bas de son lit, ouvrit la porte de la chambre de son mari et appela: "Gustave!"

Rien ne lui répondit. Elle appela de nouveau: "Gustave!" Et ne recevant pas plus de réponse que la première fois, elle alluma une bougie et s'approcha du lit. Il était vide. Les draps et les couvertures étaient rejetées en désordre vers les pieds, l'oreiller était froissé.

Pleine d'anxiété, elle parcourut la chambre du regard, et s'aperçut que la porte donnant sur le couloir était ouverte. Elle y alla et resta stupéfaite du spectacle qu'elle vit.

Gustave, en chemise, le visage pâle, les yeux grands ouverts, fixes, les prunelles sans vie, regardait ses mains. Il les frotta l'une contre l'autre, d'abord lentement, puis plus rapidement, fit le geste de les essuyer et les examina. Il laissa échapper sourdement le mot "Encore!" et recommença à faire semblant de les laver.

Il y mit plus de soin que la fois précédente, les frotta plus longuement et plus fort, les essuya de nouveau, doigt par doigt, le pouce et l'index plus que les autres. Ensuite il les regarda et s'exclama d'un ton où perçaient la terreur et la colère: "Encore! Encore!"

Alors il frotta ses mains très vite, avec des mouvements brusques, nerveux, convulsifs. Ses bras se raidissaient, sa peau faisait un bruit sec et continu de feuilles sèches.

De temps en temps en temps il s'arrêtait, portait ses mains près de son visage, en examinait l'intérieur, et toujours le pouce et l'index avec plus d'attention.

Son visage, de pâle, devenait blafard, se couvrait de plaques verdâtres. Il parlait avec des intonations rauques, la langue embarassée.

(A Suivre)